

## CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL LUCIE 26000

## Témoin de l'engagement de **DOMANYS** en faveur du développement durable

Le présent certificat est décerné ce jour à **DOMANYS** à l'issue de l'analyse de ses engagements de progrès par le Comité de Labellisation LUCIE.

Celui-ci a considéré que les engagements pris sur 36 mois permettront de faire progresser l'organisation de manière significative en matière de Responsabilité Sociétale sur cette période.

Le présent certificat est délivré à **DOMANYS** pour une durée de 36 mois, sous réserve d'une confirmation effective de la mise en œuvre des engagements de progrès annoncés via une évaluation de suivi réalisée par RSEVAL après une période de 18 mois à compter de ce jour.

Fait à Paris, le 30/04/2020

Le Président du Comité de Labellisation LUCIE

M. Michel LAVIALE

Le Président de l'Agence LUCIE

M. Alan FUSTEC